

Communiqué de presse du 29 août 2007

CHIFFRES DU CHOMAGE : TOUJOURS DANS L'ILLUSION

Après être passé sous les 2 millions en mai, les chiffres du chômage pourraient passer pour juillet sous un nouveau prétendu seuil historique, celui de 8%. Mais ces performances ne sont qu'illusion. Comme le rappelle l'Insee, le taux de chômage publié n'est pas conforme à la méthodologie habituelle. Il est donc dénué de signification. Une information fournie discrètement par l'Insee dans sa note de conjoncture de juin, et passée curieusement inaperçue, le confirme clairement: l'enquête Emploi a mesuré un taux de chômage de 9,4% pour le 1^{er} trimestre 2007¹. Rappelons que cette enquête est la seule source qui permette de calculer le chômage au sens du BIT. Celui-ci se situe donc au moins un point au dessus des proclamations gouvernementales.

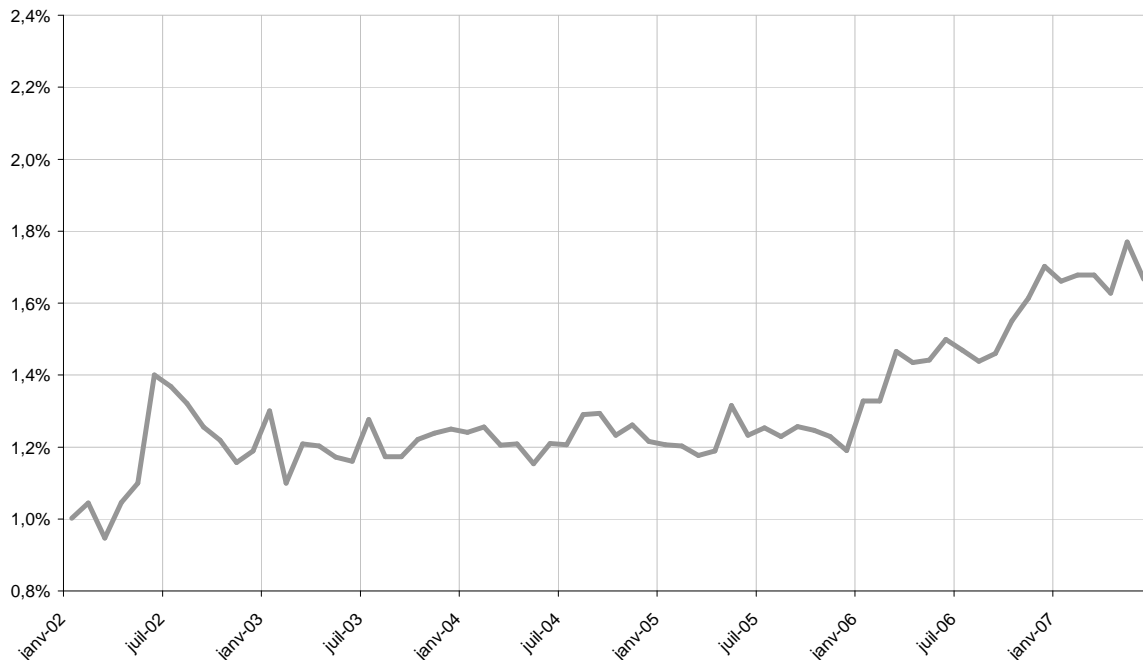
1. L'Insee et la Dares ont publié fin juillet un chiffre du chômage pour juin 2007, qui s'établissait à 8,0 %. Les chiffres de juillet pourraient fort bien passer sous cette barre symbolique et constituer une nouvelle occasion pour le gouvernement de se réjouir d'une baisse qui serait effectivement « historique » si elle n'était illusoire. Depuis le printemps, les chiffres officiels sont publiés accompagnés d'un avertissement rappelant qu'ils ne sont pas conformes à la méthodologie habituelle : la direction de l'Insee n'a pas recalé les estimations provisoires sur les résultats de l'enquête Emploi de 2006. Si elle l'avait fait, le taux de chômage fin juin 2007 s'établirait officiellement à 8,9%.

2. Mais ce chiffre de 8,9% est probablement encore trop optimiste : la dérive des chiffres de l'ANPE, liée à la gestion « active » de la liste que mène sa direction depuis mi 2005, s'est vraisemblablement poursuivie, entraînant mécaniquement à la baisse le taux de chômage publié par l'Insee. Le suivi mensuel des demandeurs d'emploi a poursuivi sa montée en charge, ainsi que le renforcement des contrôles. Une étude de l'Unedic sur le contrôle de la recherche d'emploi en 2006, encore non publiée, montrerait (selon *Les Echos* du 20/07/07) un triplement des sanctions à

¹ http://www.insee.fr/fr/indicateur/analys_conj/archives/juin2007_f2.pdf, p. 16

l'initiative des Assedic, suite à la réforme Borloo-Larcher de 2005. En tout cas les statistiques de l'ANPE confirment que le risque de radiation des demandeurs d'emploi a atteint un niveau record début 2007.

Risque de radiation des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 ou 6



Source: ANPE

3. Comme ACDC l'a expliqué en détail dans sa note n°2 (« Chômeurs et chiffres sous pression », janvier 2007), cette hausse des radiations ne concerne ni des chômeurs qui ont retrouvé un emploi, ni des « faux » chômeurs qui ne rechercheraient pas réellement un emploi. Elle est au contraire le signe d'une politique qui pousse les chômeurs à la résignation et au découragement en privilégiant le contrôle et un semblant de suivi au détriment de la formation et de l'accompagnement. Voyant moins d'intérêt à rester inscrit, d'autant que les droits à indemnisation du chômage ont été fortement réduits, le demandeur d'emploi renonce plus souvent à maintenir son inscription... tout en restant chômeur.

4. C'est précisément ce que confirmait l'Insee dans son point de conjoncture de juin en livrant les résultats de l'enquête Emploi pour le premier trimestre 2007. Selon cette enquête, le taux de chômage était de 9,4% au premier trimestre, et la proportion de chômeurs inscrits à l'ANPE a fortement diminué en 2006 :

« Au premier trimestre de 2007, et en attendant la révision des données de l'enquête à l'automne 2007, le taux de chômage s'élèverait à 9,4 % selon l'enquête Emploi (données corrigées des variations saisonnières), soit le même niveau qu'au quatrième trimestre 2006. (...) L'écart constaté en 2006 entre l'enquête Emploi et les données de l'ANPE continue donc de s'accroître début 2007 (...) Le taux d'inscription des chômeurs à l'Agence a diminué régulièrement, d'environ 0,75 point par trimestre, depuis la mi-2005. Ce taux serait ainsi passé de 82% au second trimestre de 2005 à 77% au premier trimestre de 2007. Ceci explique une partie des écarts entre l'évolution des demandeurs d'emploi à l'ANPE et celle des chômeurs BIT ». L'Insee confirme donc ainsi le bien-fondé de nos analyses, en attendant l'inévitable recalage à la hausse du taux de chômage officiel, prévu pour novembre prochain.

5. Rappelons enfin que l'indicateur officiel sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE n'a lui-même aucun intérêt puisqu'il se limite à compter le nombre de personnes recherchant un contrat à durée indéterminée à temps plein, n'ayant pas exercé de petits boulots de plus de 78 heures dans le mois. Or, depuis des années, le marché du travail est devenu précaire, les temps partiel, les contrats à durée déterminée et l'intérim, monnaie courante, poussant les demandeurs d'emploi à multiplier les petits boulots. Comme nous l'avons à maintes reprises indiqué depuis notre note n°1 de décembre 2006, on ne peut prétendre que l'indicateur n'a pas changé depuis des années, alors que les « DEFM de catégorie 1 » ne représentent plus que 49% des inscrits contre plus de 90% au début des années quatre-vingt.

6. La ministre Christine Lagarde a annoncé que les publications officielles présenteraient désormais les catégories 4 et 5 à partir des chiffres de septembre. C'est un premier pas qui demeure tout à fait insuffisant. A la suite des *Etats généraux des chiffres du chômage et de la précarité*, nous demandons la publication trimestrielle du taux de chômage BIT selon l'enquête Emploi et l'élaboration d'indicateurs annuels de précarité et d'emploi inadéquat qui permettraient de décrire et de mettre en débat les évolutions récentes du marché du travail. Le président Sarkozy, dans sa lettre de mission adressée à Mme Lagarde, lui demande de mettre en place des « *indicateurs de résultats* » permettant de décrire « *notamment la baisse du chômage et, plus encore, l'augmentation du taux d'emploi dans toutes les catégories de la population en âge de travailler et la baisse de la précarité du travail* ». Nous ne savons pas si le chômage baisse, et nous sommes certains que la précarité augmente (cf. les records historiques de l'intérim). Mais il est en effet urgent de créer des indicateurs crédibles et pertinents.